

# Rapport d'activités 2012



## Edito

p. 2

## Les Missions

Connaître  
Protéger  
Gérer  
Sensibiliser

p. 4  
p. 6  
p. 8  
p. 10

## Sites et Territoires en 2012

Avant-pays savoyard  
Lac du Bourget  
et ses montagnes  
Chambéry  
Cœur de Savoie  
Maurienne  
Tarentaise - Vanoise  
Albertville - Ugine

p. 12  
p. 14  
p. 16  
p. 18  
p. 20  
p. 22  
p. 24

## La vie du Cen Savoie

Les chiffres  
Eléments financiers  
Le réseau  
Statutaire  
L'équipe

p.26  
p.28  
p.29  
p.30  
p.31



Le rapport annuel n'est pas uniquement une figure imposée de la vie associative, c'est avant tout une occasion unique de se plonger dans l'activité de l'année passée,

d'en apprécier le volume et la qualité pour pouvoir se projeter dans l'avenir avec le plus de justesse, de réalisme mais aussi d'ambition.

### **Une stratégie et un agrément pour les 10 prochaines années !**

Cette année 2012 a été marquée par la révision de notre projet stratégique pour la période 2013-2023. Ce travail a été conduit en concertation entre salariés, administrateurs et partenaires pour aboutir à une hiérarchisation et une priorisation de nos actions. Ambitieux mais profondément ancré dans notre mission et dans nos territoires, ce projet s'articule autour de 2 grands axes :

- La gestion des sites naturels sur lesquels nous disposons d'une maîtrise foncière ou d'usage ;
- L'accompagnement des acteurs territoriaux.

La consolidation de l'axe « accompagnement territorial » est un enjeu qui marque la volonté du conservatoire d'accentuer son appui aux collectivités qui souhaitent préserver et mettre en valeur leur patrimoine naturel. En 2012, plusieurs actions ont été conduites dans ce sens, notamment la finalisation de la concertation pour la définition d'une cartographie départementale des corridors et le lancement, à l'initiative du Conseil Général, d'un accompagnement des collectivités dans la mise en place d'un droit de préemption lié aux « espaces naturels sensibles ».

En cohérence avec ces nouvelles orientations stratégiques, une démarche de demande d'agrément a été portée conjointement par les 4 conservatoires de Rhône-Alpes auprès de la Région et de l'Etat. A l'heure où je rédige ces quelques lignes, cette demande se concrétise à travers un décret co-signé par le Préfet de Rhône-Alpes et le Président du Conseil Régional : une belle reconnaissance de notre expertise et surtout de notre rôle d'acteur territorial au service de la biodiversité !

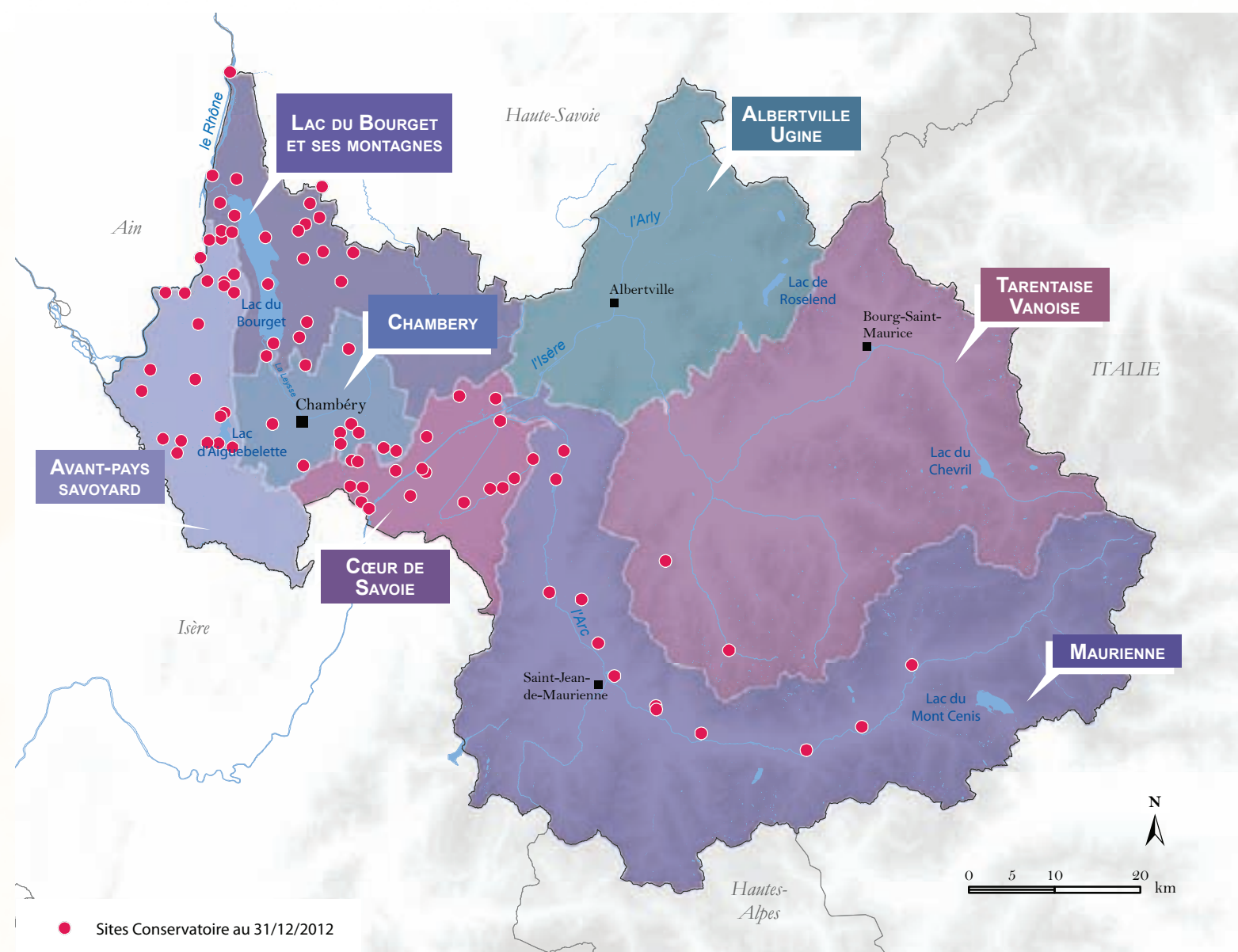
### **Une action concrète au service des territoires.**

Rassurez-vous, l'année 2012 n'a pas été uniquement tournée vers la réflexion stratégique, la planification quinquennale et la révision de la charte graphique ! L'action concrète est une des caractéristiques fondamentales de notre Conservatoire, inscrite dans notre ADN...et visible sur le terrain. L'équipe salariée est mobilisée au quotidien, avec conviction, professionnalisme et aux côtés de nos partenaires pour que les savoyards bénéficient d'espaces naturels vivants et diversifiés.

Ce travail ne serait pas possible sans la fidélité et l'efficacité de nos partenaires financeurs que je remercie sincèrement pour leur engagement à nos côtés.

Je vous laisse le soin de découvrir, au fil des pages de ce rapport annuel, l'essentiel des actions conduites en 2012, en souhaitant qu'elles suscitent chez chacun d'entre nous la volonté de construire, dès 2013, des collaborations plus étendues au profit de nos territoires et de leur biodiversité !

**Philippe Gamen**  
Président, Cen Savoie



Sources : Sites Conservatoire - Cen Savoie ; BD Alti, BD Carto & BD Topo - IGN/ RGD 73-74 ; BD Carthage - Agence de l'Eau  
Réalisation : SIG/ Cen Savoie, avril 2013

Nombre de sites Conservatoire : 87  
Nombre de communes : 305  
Nombre de territoires : 7  
Superficie du département : 6 260 km<sup>2</sup>

# Nos missions

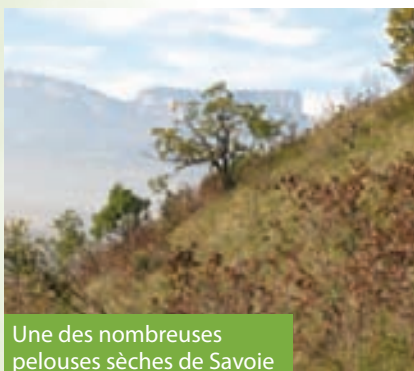
## connaître



**L**e Cen Savoie contribue à l'amélioration des connaissances sur le patrimoine naturel savoyard, selon différentes modalités. Les inventaires des zones humides, pelouses sèches et plus récemment des corridors écologiques permettent d'identifier les principales zones à enjeux de biodiversité... qu'il conviendra ensuite de préserver, gérer et valoriser. La mutualisation des données naturalistes au sein de l'Observatoire de la biodiversité participe quant à elle d'une appropriation collective du patrimoine naturel en offrant à tout acteur la possibilité de connaître les espèces animales et végétales observées sur une commune. Enfin, la mise en œuvre de programmes de recherche-action comme RhoMeO permet de progresser dans la connaissance de l'évolution des milieux, à travers la construction puis le déploiement d'indicateurs.

### **Inventaires des pelouses sèches de Savoie : trois territoires complétés en 2012**

En 2009, 4 000 hectares de pelouses sèches étaient identifiés sur le département de la Savoie à travers trois principaux inventaires : les cartes de végétation des Parcs naturels régionaux des Bauges, de Chartreuse et la cartographie des pelouses substeppiques de Maurienne. Plusieurs territoires restaient à inventorier au premier rang desquels figuraient, l'Avant-pays, l'Albanais, la Combe de Savoie et la Tarentaise. Un travail d'analyse spatiale et de photo-interprétation a révélé la présence potentielle de 6 300 ha supplémentaires qu'il restait à valider sur le terrain. En 2010 et 2011, près de la moitié de ce travail de vérification a été réalisée, portant à 7 000 ha les surfaces de pelouses sèches connues du département. En 2012, un effort particulier a été fait sur la Tarentaise, la Combe de Savoie, l'Avant-pays et la Chartreuse permettant



Une des nombreuses pelouses sèches de Savoie

de finaliser les inventaires de ces territoires et d'engager les étapes suivantes : plan d'action et hiérarchisation des sites.

### **Bilan de l'Observatoire de la biodiversité en 2012**

Inauguré le 18 mai 2011, l'Observatoire de la biodiversité de Savoie mutualise et met en avant l'ensemble des observations naturalistes connues sur le département. Toutes ses connaissances proviennent des bases de données des 19 partenaires de l'Observatoire (associations de protection de la nature, établissements publics, département, état) : plus de 500 000 observations sont ainsi agglomérées.

Les internautes s'orientent principalement vers la partie « Découvrir » du site Internet. Conscient de l'importance et de l'utilité de cette entrée, l'Observatoire a réalisé quelques développements en 2012 (d'autres sont déjà prévus pour 2013). Par exemple, le lien « En savoir plus » relatif aux espèces a été refondu : les protections, les statuts et les informations utiles sont accessibles.

En 2013, les partenaires se pencheront sur les questions d'indicateurs, que l'Observatoire présentera et suivra dans les années à venir.

#### **Chiffres clés :**

4 744 espèces recensées  
538 594 observations  
9 500 visites



# connaître

## RhoMeO, un premier séminaire et des résultats

L'année 2012 a marqué une étape importante dans la vie du projet avec l'organisation par la Fédéra-



De nombreux participants

tion des Conservatoires d'espaces naturels d'un premier séminaire de rendus les 3 et 4 décembre 2012 à Lyon. Une première synthèse des résultats obtenus a été présentée et les orientations à prendre quant à la mise en place des protocoles de suivis testés lors du programme ont été discutées. Un deuxième séminaire, prévu en septembre 2013, clôturera le programme et permettra de diffuser aux acteurs de la gestion des milieux humides une boîte à outil d'indicateurs (fiches « protocoles de suivis » de l'état des zones humides).

Il apparaît d'ores et déjà que :

- même si les zones humides sont des objets complexes, il est possible de définir des indicateurs d'état et de pression pertinents.
- les approches croisées (petite échelle, grande échelle, hydrolo-

gie, chimie, biologie) permettent de définir pour chaque type de situation un indicateur adapté en assumant le fait que les niveaux de précision pourront être différents selon les zones humides.

- la réussite et la pérennité d'un suivi global des zones humides à l'échelle d'un bassin doivent intégrer à la fois les besoins locaux (gestionnaire), territoriaux (synthèses) et nationaux (indicateurs communs avec l'observatoire national des zones humides).

- les indicateurs biologiques peuvent permettre de croiser les indicateurs « eau » et « biodiversité » ce qui peut être à la fois pertinent et source d'économie pour un certain nombre de sites.

- l'évolution de l'état des zones humides peut être complémentaire au suivi des masses d'eau dans le cadre des Réseaux de Contrôle de Surveillance (RCS) et Réseaux de Contrôles Opérationnel (RCO) menés par les Agences de l'Eau.

## Inventaire des corridors au niveau départemental

Après deux ans de travail et de concertation, la carte au 1/25000<sup>e</sup> des principaux corridors du département est en voie de finalisation. La démarche, co-portée par l'Etat et le CG73, a permis d'anticiper le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE) et de s'approprier un aspect essentiel de l'aménagement des territoires. Elle aboutit à plus de 250 connexions

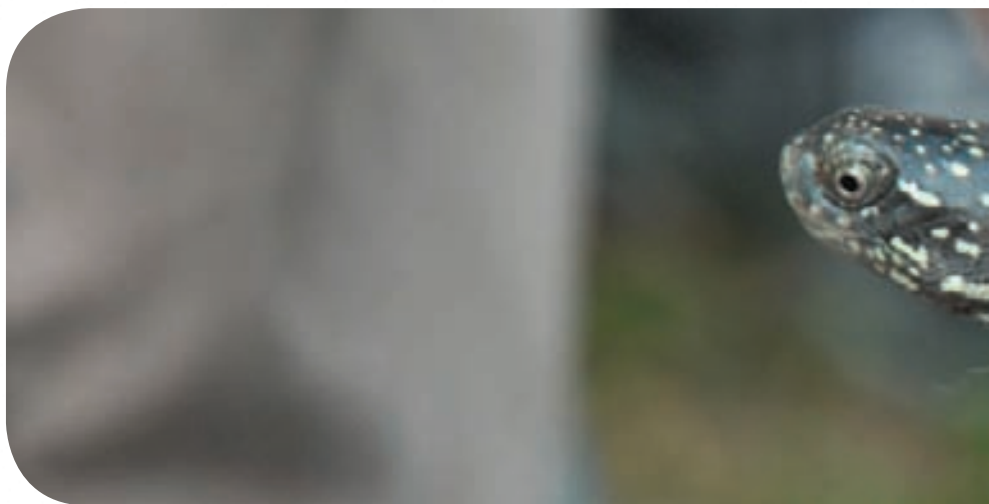
à intégrer dans les PLU après concertation avec l'ensemble des acteurs locaux de l'aménagement de l'espace et des institutions du monde agricole. Le maillage départemental correspond bien à une « ossature » qui demande, biologiquement mais aussi administrativement, à être complétée lors des études PLU.



Corridor Bauges - Chartreuse

# Nos missions

## protéger



**L**a maîtrise foncière et d'usage est au cœur de l'action du Cen Savoie. Patiemment, résolument et en lien de plus en plus étroit avec les collectivités, le Conservatoire pérennise ainsi la vocation naturelle d'espaces de biodiversité remarquable. La maîtrise foncière ou d'usage peut prendre la forme d'acquisitions ou de conventions avec des propriétaires publics ou privés. En complément et parfois en articulation avec l'action foncière, la voie réglementaire permet la création d'espaces protégés. Le Cen Savoie est ainsi gestionnaire de plusieurs Arrêtés préfectoraux de protection de biotope (APPB), répartis sur l'ensemble du territoire départemental.

### L'Arrêté préfectoral de protection de biotope, un complément à la gestion d'espaces naturels ?

La conservation n'a de sens que sur le très long terme, cette nécessité pérennité étant apportée par la maîtrise foncière ou par la réglementation. L'APPB répond à ce besoin en empêchant durablement toute atteinte au milieu – et donc certaines activités économiques : plantations, labours, drainages, intrants, extractions ou stockage de matériaux... Il peut donc être impopulaire et générer une opposition des acteurs locaux aux actions de concertation-gestion (cas de l'APPB de La Bialle, imposé comme mesure compensatoire à l'A41). Lorsqu'elle est prise avec le temps et la pédagogie nécessaire, dans un contexte favorable comme à St-Jean-de-Chevelu, elle peut au contraire améliorer la lisibilité et dynamiser la démarche de gestion.

Protection réglementaire et gestion sont donc deux outils com-



APPB de St-Jean-de-Chevelu

plémentaires, à l'image de l'APPB du sud du lac du Bourget. Sur ce site, la nécessité d'un gestionnaire à l'appui de la protection a même été à l'origine de la création du Cen Savoie... Mais ces deux outils sont à doser et phaser avec soin : sauf menace grave, il vaut mieux aborder les sites par l'entrée gestion, et ensuite si besoin aller vers une protection de mieux en mieux acceptée, pour éviter des altérations en fin de convention ou sur les parcelles non acquises ou gérées.

L'APPB peut aussi protéger des terres agricoles avec un règlement particulier : ce peut donc être un outil de protection des terres agricoles plus souple que les Zones Agricoles Protégées, mobilisable autour des zones humides ou pelouses sèches.



Signalétique APPB



# protéger

## Bilan de l'action foncière

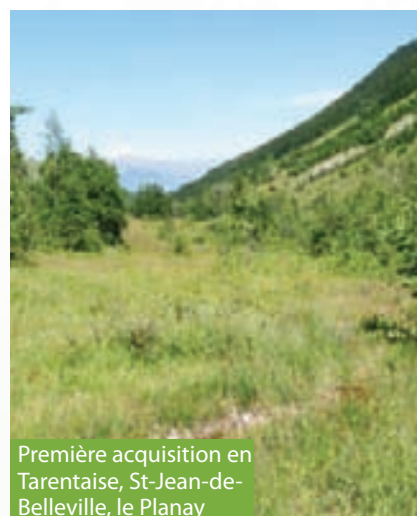
C'est par la maîtrise foncière que les Conservatoires d'espaces naturels fondent leur action de préservation des milieux naturels et des espèces. Cette maîtrise foncière s'obtient le plus souvent à l'amiable, par des acquisitions de terrains ou la négociation de conventions avec les propriétaires. L'année 2012 a été une année particulièrement fructueuse pour le Conservatoire, puisque 40 ha de superficies nouvelles peuvent être gérés, dont près de 7 ha acquis.

La plupart de ces superficies découlent de démarches d'animation foncière qui sollicitent l'ensemble des propriétaires dans des périmètres déterminés. Leur financement a été assuré par des conventions financières avec nos partenaires, ou dans le cadre de

contractualisations territoriales : CDDRA de l'Avant-pays savoyard, contrat de bassin versant du lac du Bourget, contrats de corridors Bauges-Chartreuse et Chartreuse-Belledonne.

D'autres parcelles sont issues de la veille foncière mise en place par l'intermédiaire de la SAFER : conventions à St-Girod dans les marais de la Deisse, à Yenne dans le marais des Lagneux, à Vérel-de-Montbel dans un boisement sec sur calcaire et à La Balme, également en boisement sec.

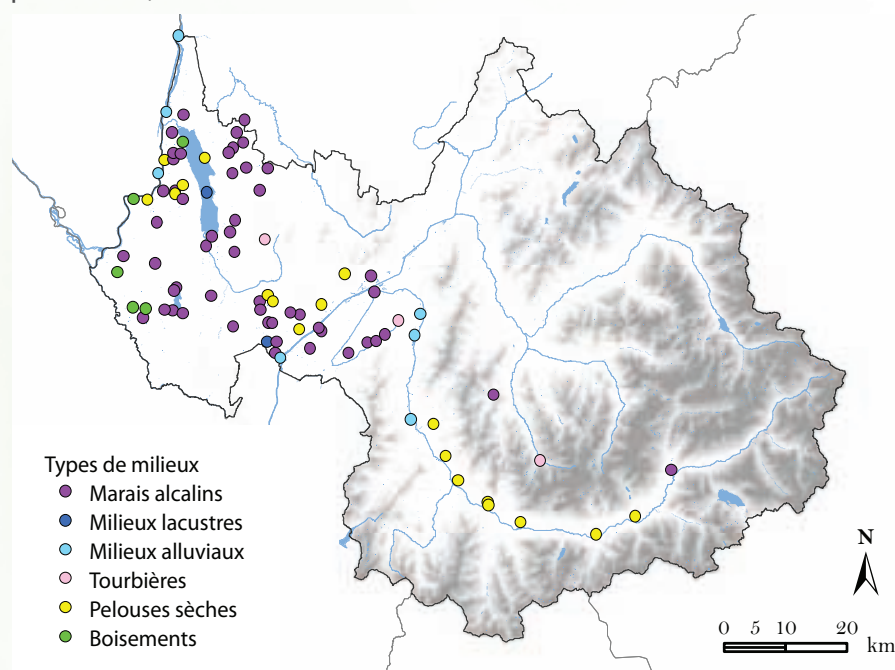
La maîtrise foncière 2012 se répartit majoritairement dans des marais alcalins (32 ha). Les pelouses sèches représentent 7 ha, et l'on pourra noter cette année près de 1 ha d'écosystème forestier.



Première acquisition en Tarentaise, St-Jean-de-Belleville, le Planay

## 9 sites d'intervention s'ajoutent au bilan du Conservatoire :

- GRESIN/SAINT-GENIX-SUR-GUIERS - Côte-Envers, VEREL-DE-MONTBEL - La Roche, et YENNE - Les Lagneux, dans l'Avant-Pays savoyard ;
- LE MONTCEL - La Marine, et ST-GIROD - La Deisse, dans l'Albanais ;
- CHIGNIN - La Crouza, et LES MARCHES - Le Marais, en Combe de Savoie ;
- ST-JEAN-DE-BELLEVILLE - Le Planay, en Tarentaise ;
- ST-JULIEN-MONTDENIS - Le Riou Sec, en Maurienne.



### Types de milieux

- Marais alcalins
- Milieux lacustres
- Milieux alluviaux
- Tourbières
- Pelouses sèches
- Boisements

Carte ci-contre : sites Conservatoire en maîtrise foncière

# Nos missions

## gérer



**T**ravaux de restauration ou de gestion, interventions mécaniques, agro-pastorales...ou non intervention, la gestion des milieux naturels peut prendre différentes formes pour un même objectif : favoriser le bon fonctionnement des écosystèmes et la préservation des espèces. Le Cen Savoie s'entoure ainsi de nombreux partenaires pour développer ses actions sur plus de 87 sites. Au-delà des parcelles qu'il a acquises ou qui font l'objet d'un conventionnement, le Cen Savoie diffuse en effet son expertise auprès d'autres acteurs, notamment les collectivités, lui permettant ainsi de démultiplier son action.



*Les travaux d'entretien réalisés par le Cen Savoie sont majoritairement financés dans le cadre de contrats Natura 2000.*

### Gestion agroenvironnementale et génie écologique



Fauche agricole en Chautagne

Issues de la politique agricole Commune, les mesures agroenvironnementales territorialisées (MAET) financent des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement.

Le Conservatoire a ainsi monté plusieurs projets destinés aux agriculteurs en sites Natura 2000. En 2012, 11 agriculteurs ont renouvelé ou complété leur contrat pour 108 ha en Chautagne, 5 ha au sud du lac du Bourget, 4 ha dans l'Albanais, 2 ha en Combe de Savoie. Ces superficies recouvrent en partie des parcelles maîtrisées par le Conservatoire.

Hors MAET, le Cen Savoie a confié la restauration ou l'entretien de certains sites à des exploitants ou des particuliers :

- 14 ha font l'objet de contrats de prestation rémunérés,
- 60 ha ont été mis à disposition à titre gratuit par le biais de contrats de gestion ou d'accords oraux.

En termes de travaux de « génie écologique » l'année 2012 n'a pas donné lieu à de gros chantiers de restauration. Les fauches mécaniques ont représenté une bonne part de l'activité avec près de 67 ha de surface traitée sur une vingtaine de sites. Ces fauches



Débroussaillage en Vanoise

ont produit environ 1500 balles quasiment toutes récupérées par des agriculteurs ou particuliers locaux principalement en guise de litière. Viennent ensuite les débroussaillages, bucheronnage ou fauches manuelles sur une trentaine de sites. Le reste de l'activité se répartit en des travaux de broyage mécanique (4 ha) et de terrassement (dessouchage, creusement de mare, restauration de berge).



# gérer



Le pastoralisme, un moyen de gestion utilisé sur certains sites

À noter l'utilisation de la traction animale sur 2 sites pour des travaux de labour et de débardage (voir articles dans rubrique « territoires »). Le Conservatoire privilégie, lorsque cela est possible, ces modes de gestion moins polluants et moins impactants pour les milieux et les espèces. Il en est de même pour le pâturage en lieu et place des interventions manuelles ou mécaniques, notamment sur les pelouses sèches, la difficulté étant de trouver des troupeaux sur place. Pour pallier cela, le Conservatoire envisage de faire appel à un prestataire qui fournirait et conduirait un troupeau sur les sites n'intéressant pas la profession agricole.

## le Cen Savoie agit par l'animation territoriale

Notre mission doit « percoler » vers les autres acteurs pour deux raisons : d'une part le Cen Savoie ne pourra pas tout prendre en charge, d'autre part d'autres acteurs (notamment les collectivités) doivent s'approprier les enjeux et la compétence « milieux naturels ». Une démarche déjà initiée à travers les sites Natura 2000 : en 2012, la présidence des comités de pilotage est transférée à des inter-collectivités sur 4 des 7 sites dont le Conservatoire est l'opérateur historique ; il est à l'étude pour 2 autres. Cette prise en charge se fait toujours avec une mission d'accompagnement technique du Conservatoire, car les milieux naturels ne sont que rarement une préoccupation prioritaire pour les collectivités. La mise en œuvre des documents

d'objectifs demande un effort de sensibilisation et d'incitation, mais aussi de démonstration : la valeur ajoutée du Cen Savoie passera toujours par ses expériences de terrain, qu'il doit donc poursuivre et même développer.

Hors Natura 2000, même avec des financements à hauteur de 80 % et dans des dynamiques comme les contrats de bassins versant, il est difficile de faire émerger et avancer des projets. Ce sont une longue phase de collaboration avec des collectivités « moteurs » et l'exemple de sites gérés par le Cen Savoie qui ont permis en 2012 l'émergence de projets sur Les Marches et la Communauté de commune de La Rochette – Val Gelon. Sur ce dernier territoire, le plan d'action zones humides en maîtrise d'ouvrage de la Communauté de commune préfigure d'autres projets locaux sur ces milieux.



Col de la Madeleine, commune de la Léchère, lors du plan d'action zones humides

# Nos missions

## sensibiliser



**L**es partenariats noués avec de nombreux acteurs savoyards, notamment via son réseau de relais associatifs, permettent au Cen Savoie de valoriser ses sites et son expérience de gestionnaire pour créer du lien entre les milieux naturels et les visiteurs, en faisant appel à leur curiosité et leur sensibilité. A travers le territoire départemental, ce sont plusieurs manifestations qui sont ainsi organisées chaque année et qui s'appuient sur des outils renouvelés : muséographie et expositions, guides illustrés, Observatoires... La valorisation prend également la forme de publications techniques, à destination d'autres gestionnaires, favorisant ainsi le partage d'expériences.

### Bilan de l'accueil du public au sud du lac du Bourget

L'année 2012 est une étape importante pour l'accueil du public, avec l'ouverture de l'espace muséographique « Le château de Thomas II et son marais », l'aménagement de deux parcours (dans la cour et à l'extérieur du Château) et le réaménagement de l'Observatoire des Aigrettes. Le bilan des visites de l'espace muséographique, gérées par l'office de tourisme du Bourget-du-lac, se solde par 1 549 visiteurs : 835 entrées payantes, 527 personnes encadrées par la FACIM, 87 personnes par la FRAPNA Savoie et 100 personnes par l'office de tourisme.

Parallèlement, la FRAPNA Savoie a encadré 1 217 personnes à l'Observatoire du Lac, portant le bilan total de 18 années de fonctionnement à 23 850 personnes sensibilisées sur le sud du lac.



Visite d'un groupe sur le domaine de Buttet

### Les éditions 2012

En 2012, le Cen Savoie a réalisé le compte rendu du PNA Cistude : « L'essentiel du Plan national d'actions 2011-2015 - Agir pour la Cistude d'Europe ». Ce document a été complété par le bulletin d'informations du PNA qui résume les présentations faites lors des journées techniques Cistude de 2010 en Brenne. Le Cen Savoie a également édité trois numéros de « La feuille et la plume » dont un numéro de 12 pages « spécial anniversaire ». L'année 2012 aura permis de communiquer sur les expositions Cen Savoie avec la création d'une plaquette sur les modalités de prêt des expositions « zones humides ».



# sensibiliser

## Chantiers bénévoles avec les relais du Conservatoire

Le Conservatoire a organisé deux chantiers bénévoles avec les associations relais. Le 16 juin, la FAPLA (Fédération des associations de protection du lac d'Aiguebelette) a rassemblé plusieurs personnes pour enlever manuellement une plante exotique envahissante, le solidage, sur une parcelle du marais de la Gare (Lépin-le-Lac) d'environ 35 m<sup>2</sup>.



Chantier partenarial, site de la Plesse

Un deuxième chantier, labellisé « Chantier d'automne », s'est déroulé le 13 octobre sur les pelouses sèches de Serpolière. Une dizaine de personnes mobilisées par l'Association cantonale d'animation de St-Jean-de-Maurienne et l'association « Serpolière visage de St-Julien » ont participé à l'entretien de parcelles et de murets. Deux autres chantiers ont été organisés, finalement annulés ou reportés, tel que le chantier d'entretien du « Sentier des

papillons » (Cruet-Ferroux) avec les associations « Cruet, Nature et Patrimoines » et « Les S'lo vions ».

## Plusieurs initiatives pour la Fête de la Nature



Fête de la nature à l'observatoire sud du lac

L'Association des étangs et moulin de Crosagny et la FRAPNA Savoie, associations relais de sites gérés par le Cen Savoie, ont été à l'initiative d'une manifestation à l'occasion de la fête de la nature le 13 mai, respectivement sur les sites de Crosagny-Braille et du sud du lac du Bourget. Bien Vivre en Val Gelon a décalé cet événementiel au 30 juin, qui s'est centré sur la découverte des marais du haut Gelon.

Ainsi, environ 400 personnes ont été accueillies sur l'ensemble des 3 sites par ces associations et leurs partenaires pour vivre une découverte particulière de la nature à travers des activités d'observation d'oiseaux, l'animation de stands ou d'ateliers, la participation à un

grand jeu de piste, etc.

## Des rencontres inter-relais

Dans le cadre de son partenariat avec le Cen Savoie, le CPIE Savoie Vivante a organisé deux rencontres à destination des relais. La première s'est déroulée la journée du 23 avril ; 16 personnes se sont retrouvées au bord du lac de Ste-Hélène pour se mettre en situation, échanger et se former à la conception d'animations sur le thème des oiseaux. L'après-midi a été consacrée à la possibilité d'organiser, en Savoie, l'événementiel national « Fréquence Grenouille » à partir de 2013. Le 19 décembre, 7 personnes se sont retrouvées le temps d'un après-midi pour découvrir les oiseaux à l'observatoire sud du lac du Bourget et pour échanger sur leurs pratiques ainsi que sur le fonctionnement du réseau.



Rencontre entre les différents relais du Cen Savoie

# les territoires l'Avant-pays savoyard



## L'action foncière sur le site de St-Jean-de-chevelu

Le Conservatoire gère sur St-Jean-de-Chevelu une quinzaine d'hectares de marais répartis entre « Le grand marais » et « L'étang ». L'action sur ce site a démarré au début des années 90, grâce à un partenariat étroit avec la commune. Ce partenariat est toujours actif avec la relance d'une nouvelle animation foncière auprès d'une vingtaine de propriétaires. Dans ce cadre, une plaquette expliquant le sens de la démarche du Conservatoire sur ce site a été réalisée. Au bilan de cette animation : 5 conventions d'usage ou accords oraux et 4 acquisitions en projet pour une surface cumulée d'environ 3 ha.

## Un protocole régional pour le suivi des invasives

L'extension des plantes invasives sont un des obstacles majeurs à la conservation des sites naturels. Même en l'absence de perturbation, les marais peuvent être confrontés à ces espèces dynamiques qui éliminent la flore autochtone, qu'elle soit rare ou commune. Afin de déterminer la meilleure technique d'élimination de la verge d'or du Canada, les 4 CEN de Rhône-Alpes testent actuellement deux protocoles de gestion par simple et double fauche. Un réseau de placettes également réparties sur les 8 départements fait l'objet d'un suivi tri annuel. Deux marais sont ainsi suivis en Savoie,

les Rives et Chevelu.

## Vie du site Natura 2000 de l'Avant-pays savoyard

Le Cen Savoie a accompagné le Syndicat Mixte de l'Avant-pays Savoyard (SMAPS), nouvel animateur du site, pour plusieurs actions : le montage d'un contrat Natura 2000 porté par la CCLA sur le marais du Marquaire (Aiguebelette-le-Lac), la rédaction d'un cahier des charges pour une étude des populations d'oiseaux sur l'ensemble du site et la réalisation de plusieurs outils de communication : un panneau d'information à la grotte de la Glacière (St-Christophe-la-Grotte), un panneau sur les milieux forestiers en Natura 2000 autour du lac d'Aiguebelette pour le musée Lac et Nature (Lépin-le-Lac), et la réalisation de deux plaquettes de sensibilisation de la Charte Natura 2000, l'une pour les milieux forestiers, l'autre pour les formations sèches.



*“Fédérateur de cinq intercommunalités, le SMAPS anime et coordonne les projets de développement pour les 46 communes de son territoire. Il accompagne les acteurs privés ou publics dans le montage de leurs projets. Ces 2 compétences lui ont permis de devenir l'animateur du site Natura 2000 en 2012”*

SMAPS

## Plan d'action et plan de gestion sur les zones humides du Rhône

En 2012, dans le cadre du plan d'action en faveur de la biodiversité du Haut-Rhône, le Cen Savoie a été impliqué dans le plan d'action des zones humides.

Les 24 zones humides concernées ont été identifiées lors de l'inventaire départemental et ne font actuellement l'objet d'aucune gestion conservatoire. Elles concernent 8 communes : Champagnieux, Chanas, Jongieux, La Balme, Lucey, Saint-Genix, Serrières-en-Chautagne et Yenne.

Les conclusions de ce plan d'action confirment l'urgence de cette démarche, puisque 50 % des sites

# l'Avant-pays savoyard



étudiés présentent un état de dégradation ou de menace plus ou moins prononcé (remblaiement, intensification des pratiques agricoles / abandon des pratiques d'entretien favorables) allant jusqu'à la destruction totale pour l'un d'entre eux. Trois zones humides d'enjeu majeur à l'échelle du territoire du SHR devraient faire l'objet à partir de 2013 d'une démarche spécifique de plan de gestion.

Parallèlement, le Cen Savoie a contribué à l'acquisition de données naturalistes sur le plan de gestion élaboré et animé par le Syndicat du Haut-Rhône (SHR), sur une zone humide d'intérêt départemental située sur les communes de St-Genix-sur-Guiers et Champagneux. Une

espèce de libellule nouvelle pour la Savoie (le caloptéryx hémorroïdal) a été découverte à cette occasion.

## Appui au SHR sur le site Natura 2000 de l'île Vachon



Le caloptéryx hémorroïdal

L'île Vachon est intégrée au sein du site Natura 2000 « zones humides et forêts alluviales de l'ensemble du

lac du Bourget-Chautagne-Rhône » compte-tenu de son potentiel biologique.

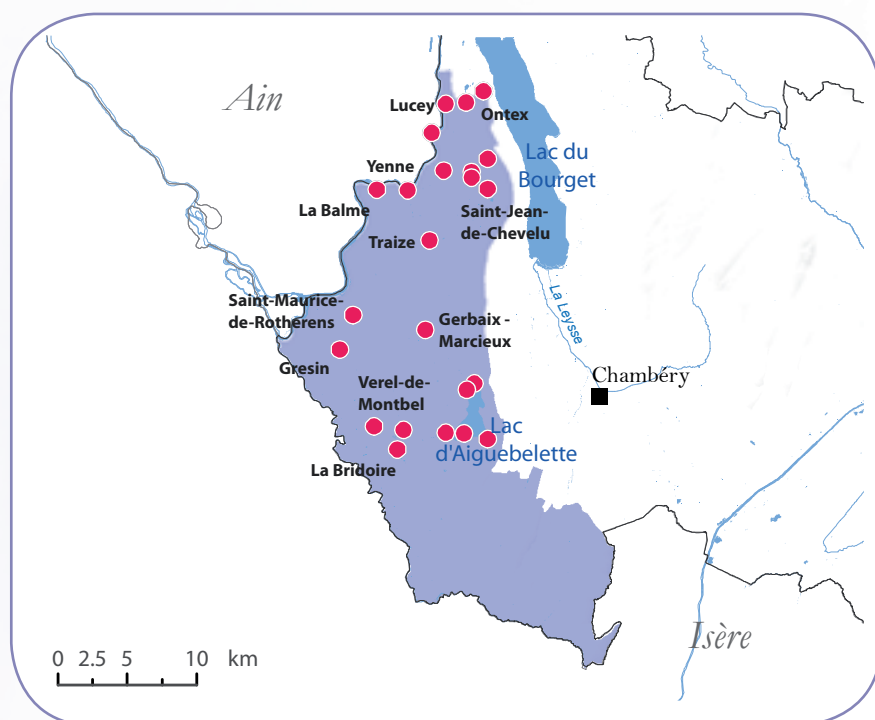
Autrefois exploitée en maïs, l'île n'a plus aujourd'hui d'usage agricole. Une rencontre entre les représentants de la Commune et l'Association de Chasse de Champagneux, la Compagnie Nationale du Rhône, le SHR (animateur du site Natura 2000 pour la partie Rhône), des exploitants et le Conservatoire a permis d'échanger sur la faisabilité d'une gestion agroenvironnementale de l'île Vachon en intégrant les différents enjeux : sécurité, biodiversité, agriculture, chasse, finances...

## L'essentiel du foncier...

2 animations foncières : marais de Côte Envers à Grésin et marais de St-Jean-de-Chevelu

## et aussi...

- Fauche conservatoire au marais de la gare et de Bernadieu à Lépin-le-Lac
- Débroussaillage sur les pelouses sèches des Altesses et La Patavine à Lucey et des Côtes Vieilles à Yenne
- Fauche conservatoire et débroussaillage au marais de Billième
- Fauche conservatoire au marais des Bruchères à La Bridoire
- Fauche conservatoire au marais de St-Jean-de-Chevelu
- Fauche conservatoire au marais des Rives à St-Maurice-de-Rotherens
- Fauche agricole et pâturage à Lucey, Billième et Lépin-le-Lac



# les territoires

le lac du Bourget et ses montagnes



## Découverte de l'inule helvétique sur le territoire du lac du Bourget



Inule helvétique

Le Conservatoire a entrepris en 2011 la réhabilitation d'une cladiaie à Méry sur le marais de Vuillerme. Fortement drainé, ce marais de plus de 30 ha en bordure du ruisseau du Tillet s'était progressivement boisé. Quelques espaces ouverts subsistent mais des espèces invasives dont la verge d'or et la renouée du Japon les colonisent progressivement. La présence encore importante de blache et de marisque laissait entrevoir une possibilité de restauration. Après une première acquisition et un broyage de 1,5 ha en 2011, les premiers résultats apparaissent avec la découverte d'une importante colonie d'inule helvétique, plante protégée et rare sur le territoire.

## Travaux de restauration du secteur « Petit bois des Blaches »

Des travaux de mise aux normes de l'aéroport de Chambéry-Aix ont été réalisés par le Conseil Général dans la zone dite du Petit bois, en 2009. Le secteur concerné, qui se situe à l'intérieur de la zone clôturée de l'aéroport, est inclus dans l'APPB du sud lac. Ces travaux ont consisté au bucheronnage des arbres de haute futaie et au broyage de la végétation arbustive avec préservation de bosquets. En 2010 et 2011 des broyages avec export de la végétation herbacée et des rejets ligneux ont été réalisés dans l'objectif d'une réhabilitation en prairie naturelle. Depuis 2012, le Conservatoire accompagne le service environnement du CG73 pour la mise en œuvre du contrat Natura 2000 qui vise à poursuivre cette réhabilitation et augmenter la valeur biologique de ce secteur.

## Transfert de la nue-propriété au Conservatoire du littoral

Le Cen Savoie a souhaité remettre au Conservatoire du littoral 83 ha de prairies humides, roselières et boisements, pour la plupart situés dans le marais de Chautagne (Chindrieux, Conjux, Ruffieux), ainsi qu'une parcelle au Bourget-du-Lac. Ces terrains, répartis en plus de 300 parcelles, avaient été patiemment acquis depuis les années 1990. Démarche inédite pour les gestionnaires d'espaces naturels, c'est

uniquement la nue-propriété qui a été transférée au Conservatoire du littoral, le Cen Savoie conservant l'usufruit.

Ce transfert ne s'accompagne pas de changement dans la gestion du marais qui se poursuivra en partenariat avec les agriculteurs pour la fauche des prairies humides.



Vue sur la Chautagne

*“ Cette opération inédite et innovante permet de renforcer la cohérence du foncier sur un secteur prioritaire pour l'établissement. Elle démontre la nécessaire complémentarité entre les différents acteurs de la préservation durable des espaces naturels ”*

*Jean-Philippe Deslandes,  
délégué de rivages Lacs,  
Conservatoire du littoral*

# le lac du Bourget et ses montagnes



## Chantier local d'arrachage d'impatiante de l'Himalaya au marais de la Plesse

Echappée des jardins ou provenant des dépôts de déchets verts dans la nature, l'impatiante de l'Himalaya a ainsi colonisé, entre autres, le marais de la Plesse à St-Offenge-Dessous. Dans un contexte de restauration de ce site appartenant au réseau Natura 2000 de zones humides de l'Albanais, des actions de gestion des espèces invasives ont été envisagées.

Le Conservatoire, l'Association de chasse communale, la commune et le Syndicat intercommunal de gestion des étangs de l'Albanais ont ainsi réuni leurs énergies et leur bonne humeur pour une demi-journée d'arrachage de l'indésirable impatiante.

## Bilan du contrat Natura 2000 du marais des Saveux

La Commune de Drumettaz-Clara-fond a engagé en 2008 un contrat Natura 2000 visant à gérer 4 ha de marais au Saveux, sous l'impulsion du Cen Savoie. Confiée par la Commune à un exploitant agricole, la gestion a consisté à alterner fauche et pâturage par moitié chaque année. Le bilan de ce contrat aujourd'hui terminé est positif tant sur le plan de sa réalisation, de l'articulation Commune / exploitant / Cen Savoie, que sur le plan des résultats sur les milieux et les espèces patrimoniales du site. La Commune reconduira donc son contrat pour les années à venir ; le Conservatoire reste à ses côtés dans ce projet.



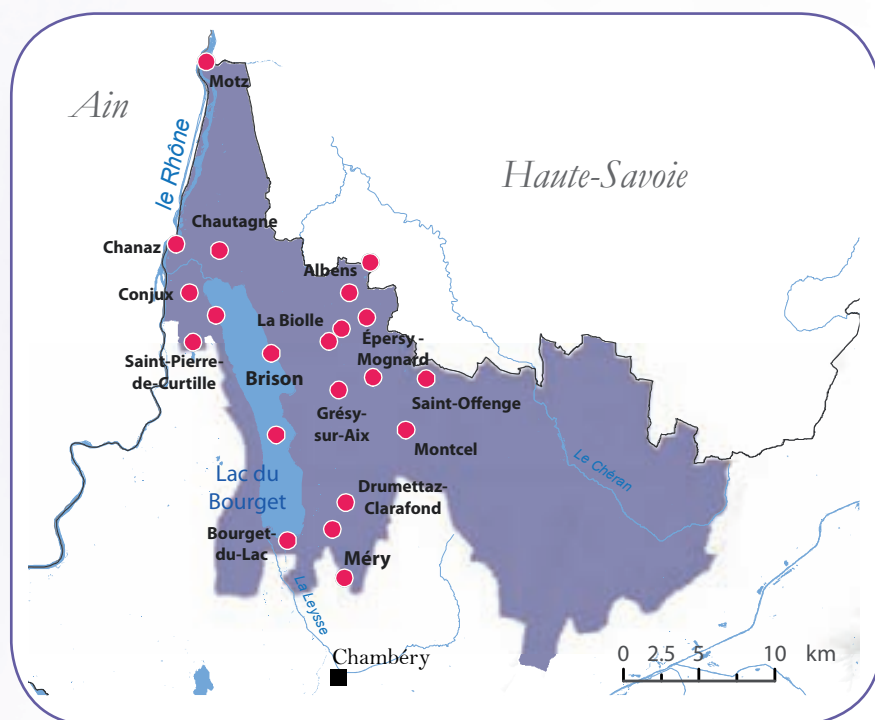
Marais des Saveux

## L'essentiel du foncier...

Animation foncière sur le marais de la Marine au Montcel

## et aussi...

- Fauche au marais de Champoulet à Albens,
- Débroussaillage aux marais du Parc et des Villards à La Biolle,
- Fauche conservatoire au marais de Chevilly à Grésy-sur-Aix et au marais des Ires à Epersy et Mognard,
- Dessouchage et fauche conservatoire au marais Vuillerme à Méry,
- Fauche de restauration au marais de la Plesse à St-Offenge-Dessous,
- Pose de mini-seuils sur la tourbière des Creusates à St-François-de-Sales,
- Débroussaillage, fauche renouée du Japon et nettoyage de la baie de Mémard à Aix-les-Bains,
- Débroussaillage et lutte contre l'arbre à per-ruque à La Buffaz,
- Fauche conservatoire et broyage dans les marais de Chautagne à Conjux et Chindrieux,
- Fauche manuelle et débroussaillage au marais de Bange à Conjux,
- Broyage aux Blâches au Bourget-du-Lac,
- Fauche conservatoire, broyage, débroussaillage et nettoyage au Domaine de Buttet au Bourget-du-Lac,
- Fauche conservatoire sur l'île de Malourdie,
- Fauche agricole sur certains sites Cen.





## Travaux au Marais du Mas Duclos à Montagnole

La restauration de ce petit marais de pente a démarré par un premier chantier bénévole en avril 2006 sur un petit secteur, puis par une première tranche de travaux de restauration en 2007 sur la totalité du site. Depuis 2008, les interventions annuelles pratiquées sont des fauches manuelles et une gestion des ligneux avec exportation des résidus sur les lisières. Ces travaux ont pour but de stopper l'embroussaillage et de conserver la prairie la plus ouverte, tout en favorisant une mosaïque de milieux humides diversifiés.

Une partie sera maintenue en prairie humide avec fauche manuelle tous les deux ans en alternance sur deux zones, le reste en roselière avec fauche manuelle tous les trois ans, en alternance sur trois zones.



Le marais du clos après travaux



Pelouse sur le site des Plantées

## Pelouses des Plantées, la gestion porte ses fruits

La pelouse sèche des Plantées à Challes-les-Eaux est un des sites les plus secs du Conservatoire. Les conditions de sécheresse ralentissent l'avancée des cornouillers, néanmoins un débroussaillage périodique est nécessaire pour maintenir l'ouverture du site. La flore et la faune sont régulièrement suivies. Plus de 60 espèces de papillons fréquentent le site dont plusieurs raretés toujours présentes en 2012 : l'azuré du serpolet, la bachante, l'azuré bleu d'Espagne et le grand nègre des bois. Emblème du site, la leuzée conifère se maintient à des effectifs importants. En 2012, le site s'est enrichi d'une nouvelle espèce, une couleuvre, la coronelle lisse.

## Contrats de corridors : une journée pour les élus

Pour la seconde année consécutive, le Conservatoire a organisé avec la

FRAPNA et Métropole Savoie une demi-journée sur le thème des corridors biologiques. Une douzaine d'élus a participé à l'opération en se rendant à pied sur une partie du corridor Bauges-Chartreuse. Un bilan des actions a ensuite été présenté avec diaporama et commentaires des écoles qui ont participé activement sur le terrain.



Ecoliers et élus lors de la journée corridors

*“ Depuis 2008, l'association sensibilise, motive, rassemble et met en mouvement petits et grands, tous habitants concernés par les corridors, à travers sorties de découverte, projets pédagogiques, conférences, chantiers... relayant ainsi les actions des contrats de corridors Bauges-Chartreuse-Belledonne ”*

FRAPNA Savoie

# Chambéry

## Plan d'action en faveur des zones humides (PAFZH)

Le Plan d'Action en Faveur des Zones Humides est un dispositif contractuel signé pour la période 2012-2017 entre l'Etat, Chambéry métropole, le CISALB, le Cen Savoie et les financeurs (Agence de l'eau, Région Rhône-Alpes et Département de la Savoie). Son objectif général est de rassembler l'ensemble des acteurs autour de la problématique de la préservation, gestion et valorisation des 113 zones humides du territoire, couvrant 560 ha. Ce dispositif prévoit notamment de :

- permettre la restauration puis l'entretien de 28 zones humides prioritaires jugées dégradées pour un potentiel de travaux de restau-

ration sur 85 ha, correspondant à un montant global prévisionnel de 990 000 € répartis sur 6 ans,

- préserver intégralement 19 zones humides d'intérêt remarquable et mettre en œuvre sur les autres des principes essentiels d'évitement, de réduction d'impact et en dernier ressort, de mesures compensatoires,
- garantir la préservation des zones humides dans les documents d'urbanisme,
- formaliser et mettre en œuvre un cadre cohérent et pragmatique pour la recherche et la réalisation des mesures compensatoires.



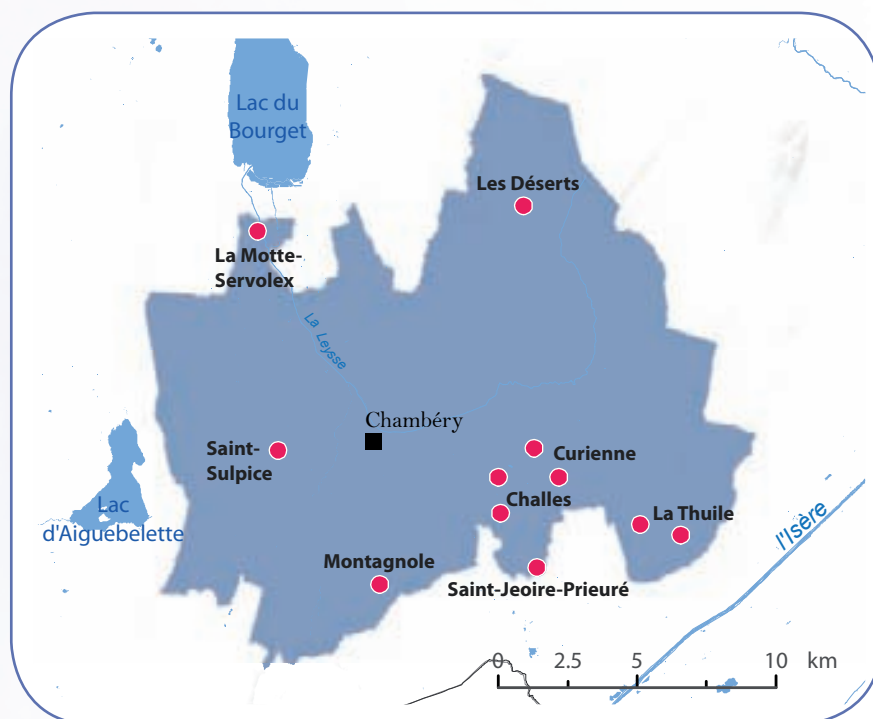
Remblais sur le marais des Noux

## L'essentiel du foncier...

Des animations foncières dans le cadre des contrats de corridors de la Région Rhône-Alpes, sur les communes de St-Jeoire-Prieuré, Myans, Chignin, Challes-les-Eaux.

## et aussi...

- Suivi clôture à la Tourbière de La Féclaz à Les Déserts,
- Fauche conservatoire au marais de La Prairie et du Lac à La Thuile,
- Fauche conservatoire au marais des Chassettes à Challes Les Eaux,
- Fauche manuelle et débroussaillage sur les pelouses sèches des Plantées à Challes-Les-Eaux et du Mont-St-Michel à Curienne,
- Fauche manuelle à La Fontaine à Janon à La Motte-Servolex,
- Fauche conservatoire au marais du Bonde-loge à St-Jeoire-Prieuré / Chignin / Myans.



# les territoires

## Cœur de Savoie



### Découverte de nouvelles espèces en Combe de Savoie

La forte pluviosité du printemps est-elle la cause de belles observations botaniques qui ont eu lieu en Combe de Savoie en 2012 ? Non revue depuis 2006, la drosera à feuilles longues est de retour au marais de la Lilette à Chamousset. Elle est en compagnie de la spirante d'été aperçue en 2011 et qui montrait des effectifs de plusieurs dizaines de pieds en 2012. A Villaroux, ont été recensées de deux nouvelles espèces, la renoncule scélérate et l'hydrocotyle commune, première observation de cette espèce pour



Droséra à feuilles longues

ce territoire, portant à 8 le nombre de plantes protégées du site. Côté papillons, le cuivré des marais a été revu au marais de Villaroux et de Corniolo. Toujours au marais de Corniolo, après 10 années en situation précaire et grâce à la gestion mise en place par le Cen Savoie en partenariat avec le monde agricole, l'azuré de la sanguisorbe a retrouvé ses niveaux de populations des années 1990.

### Débardage à cheval à La Grande Size

Le Conservatoire est propriétaire d'un boisement de feuillus à la Grande Size, sur la commune d'Aiton, au sein duquel il existait une plantation de résineux mise à mal lors des dernières tempêtes.

La maîtrise d'œuvre des travaux de bûcheronnage de ces épicéas a été confiée à l'ONF. Afin de sortir les grumes de la parcelle, le débardage à cheval a été privilégié pour limiter l'impact au sol et permettre une régénération plus rapide du boisement. Cette opération est financièrement neutre puisque la vente de bois permet de couvrir les frais de débardage et la maîtrise d'œuvre de l'ONF.

### Le retour du pastoralisme à « La Générale »

Après trois années en évolution libre, le Conservatoire a pu reprendre le pâturage du site de « La Générale », sur la commune de Montmélian.

La Générale est une pelouse sèche localisée sur le rebord méridional du massif des Bauges qui a atteint un niveau d'embroussaillage estimé optimal. La poursuite de cet embroussaillage serait par contre synonyme de banalisation.

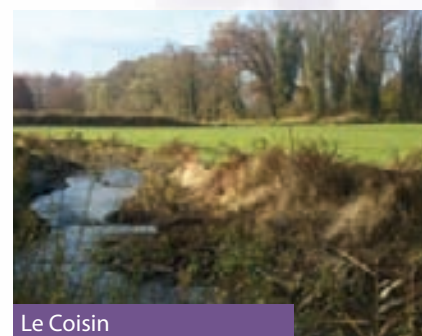
En 2012, le pâturage a pu reprendre grâce au Cen Rhône-Alpes qui a assuré la transhumance d'une partie de son troupeau, une dizaine d'ânes et une quarantaine de moutons de

race Thones et Marthod. L'équipe technique de la ville de Montmélian s'est fortement impliquée dans cette action en se chargeant notamment de l'approvisionnement en eau.

### Travaux de reméandrage du Coisin

Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Val Coisin, en partenariat avec le Conseil Général, a assuré en 2011 la maîtrise d'ouvrage de travaux de reméandrage du Coisin, ruisseau situé en amont du lac de Ste-Hélène. Pour cela, le Syndicat a acquis 70 parcelles par le biais d'une procédure de déclaration d'utilité publique, parcelles qu'il a confiées en gestion au Conservatoire pour une durée de 30 ans.

Sur les 22 ha confiés, près de 1,5 ha étaient d'anciennes cultures proches du Coisin. Ces dernières ont été converties en prairie humide par semis d'un mélange spécifique, après restauration par l'ancien exploitant qui entretiendra la parcelle par fauche tardive à partir de 2013.



Le Coisin

# Cœur de Savoie



## Réaménagement des berges du Lac St-André

Des travaux de renaturation des berges ont été réalisés en décembre 2012 sur le secteur nord-ouest du lac. Ces travaux avaient pour but de favoriser les différentes espèces de faune et de flore des milieux aquatiques grâce à l'amélioration du milieu.

Le chantier a consisté : à décaper la berge en pente douce, pour favoriser l'installation de plantes aquatiques, notamment les roseaux ; à réaliser une butte le long du sentier à partir des matériaux décapés, sur laquelle sera plantée une haie arbustive ; à creuser une mare pour favoriser amphibiens et libellules. Le sentier a également été réaménagé, avec la pose de caillebotis.

## Prairie sèche de Cruet-Ferroux

Le Cen Savoie et l'association Cruet Nature et patrimoine se sont réunis à plusieurs reprises sur le site dans le cadre de la dynamique des relais locaux : une demi-journée au printemps pour une découverte naturaliste et un échange autour des enjeux et pratiques de gestion conservatoire puis une demi-journée à l'automne pour une définition des travaux qui pourraient être réalisés dans le cadre d'un chantier bénévole.

### L'essentiel du foncier...

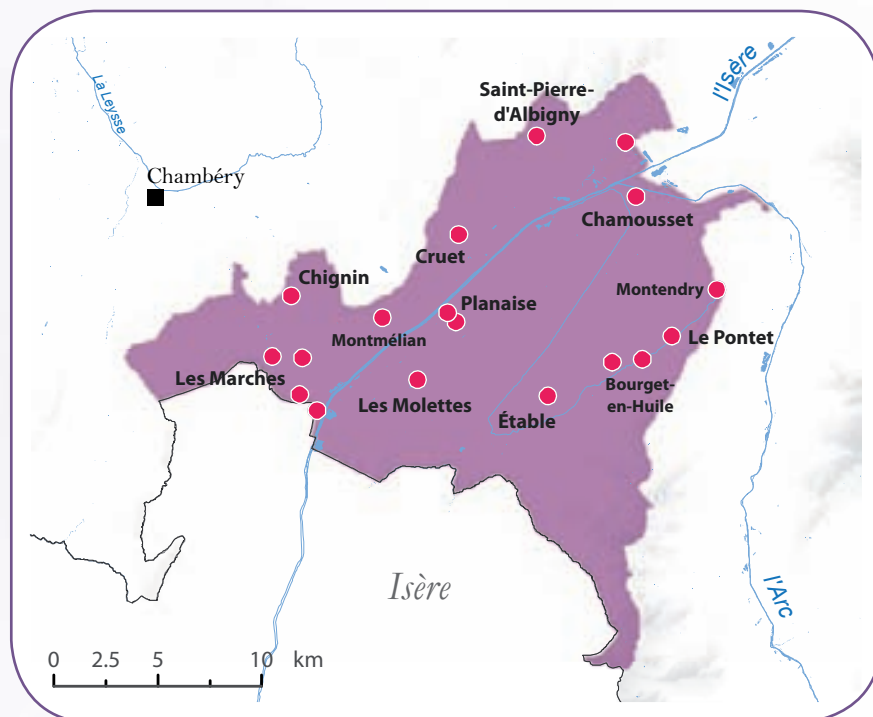
Signature d'un commodat de 30 ans avec la Commune de Bourgneuf

*“ Depuis début 2011, l'association, dont le but est de valoriser le patrimoine de la commune, s'est associée au Cen Savoie pour l'accompagner dans sa mission de gestion du site de Cruet-Ferroux : elle a appris à mieux connaître les richesses naturalistes du site et s'est proposée pour participer à sa gestion ”*

*Cruet Nature et Patrimoine*

## et aussi...

- Fauche conservatoire de la pelouse sèche de Plan Ravet à St-Pierre d'Albigny,
- Débroussaillage sur la pelouse sèche de Cruet-Ferroux à Cruet et St-Jean-de-la-Porte,
- Entretien clôture à la pelouse sèche de La Générale à Montmélian,
- Fauche conservatoire à la Grande Size à Aiton,
- Fauche conservatoire au marais de Bouchérance à Chamousset,
- Fauche conservatoire à Corniolo à Les Marches,
- Fauche conservatoire aux marais des Etelles à Etable et la Table, des Berthollets et du Gelon au Bourget-en-Huile et au marais du Pontet,
- Entretien de mares au marais de Villaroux à Les Mollettes, au marais des Etelles à Etable et la Table et au marais du Gelon au Bourget en Huile,
- Fauche agricole et/ou pâturage à Aiton, Les Mollettes, Chamousset, Le Pontet.



# les territoires Maurienne



## Convention avec l'AFP de St-Julien- Montdenis

A proximité du hameau de Serpolière, sur le territoire de St-Julien-Montdenis, les pelouses sèches, haies, murets, clapiers d'épierrement, anciennes cultures, fourrés arbustifs... constituent la trame du paysage.



Rencontre avec l'AFP  
St-Julien

La déprise agricole, l'embroussaillage, le morcellement foncier, la présence de milieux naturels remarquables, la fermeture du paysage, le besoin de répondre à la profession agricole et le souhait de maîtriser le devenir de ces espaces ont poussé la Commune à créer une association foncière pastorale sur 69 ha.

Le partenariat entre la Commune, l'Association « Serpolière, visage de St-Julien-Montdenis », la SFTRF et le Conservatoire est déjà ancien : les premières actions de gestion des

pelouses sèches et de réimplantation de tulipes sauvages ont débuté dans les années 90.

En 2012, l'AFP a souhaité confier au Conservatoire la gestion de secteurs sur lesquels un enjeu biodiversité a été identifié (11 ha au total) : pelouses sèches et espèces patrimoniales (azuré du baguenaudier, tulipes suivies par le Conservatoire Botanique National Alpin et l'association « Hippotese »). L'AFP a par ailleurs confié au Conservatoire le suivi technique et scientifique de secteurs sur lesquels des travaux de restauration sont programmés sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes.

## Travaux de restauration et d'entretien en Maurienne



Labour léger à cheval sur  
serpolière

En début d'été, la première phase de restauration du site de la Pouille, situé en amont d'Aiguebelle et récemment rétrocédé au Conservatoire par la Société Française du Tunnel Routier du Fréjus (SFTRF), a commencé par une fauche des

prairies embroussaillées ou envahies par le solidage, en partenariat avec le particulier qui fait pâturer ses chevaux sur une partie du site.

En automne, sur une parcelle du site de Serpolière sur la commune de St-Julien-Montdenis, gérée avec l'appui scientifique du CBNA pour ce qui est de la conservation des populations de tulipes de Savoie, une opération de labour léger à cheval a été confiée à l'association Hippotese. Cette opération devrait favoriser la régénération des tulipes en disséminant les bulbillles.

En début d'hiver, le site des Arcannes à Termignon en Vanoise a fait l'objet d'un chantier partenarial Conservatoire et Parc national de la Vanoise. Riche en mosaïque d'habitats variés, ce site accueille plusieurs espèces patrimoniales, dont une petite orchidée protégée : l'herminium. Le chantier a consisté à contrôler la progression des ligneux, qui ont tendance à fermer le milieu et concurrencer certaines espèces de pleine lumière comme l'herminium. Les travaux d'arrachage et de coupe de jeunes ligneux ont réuni six personnes des deux structures, pour offrir ainsi à ces espèces un avenir plus lumineux.

## Partenariat pour la préservation des milieux

Les sites que la SFTRF a confiés au Conservatoire depuis le milieu des années 90 constituent à l'échelle de la vallée de l'Arc un réseau d'espaces naturels caractérisés par une grande

# Maurienne

diversité : boisements humides sur Aiguebelle, prairies maigres, herbiers ou roselières aquatiques sur St-Alban-d'Hurtières, pelouses sèches sur St-Rémy-de-Maurienne ou St-Julien-Montdenis...

Les inventaires faune-flore réguliers réalisés par le Conservatoire ou le CBNA ont permis d'enrichir les connaissances naturalistes et d'ajuster en conséquence les travaux mis en œuvre. Ils ont également permis, sur certaines parcelles, de mesurer l'effet bénéfique de la gestion sur certaines espèces ciblées (orchis punaise, crapaud calamite).

L'intégration de la plupart des sites SFTRF au sein du réseau Natura 2000 a confirmé leur intérêt patri-

monial et permis de co-financer les actions de gestion.



Le plan d'eau de St-Alban-d'Hurtières

*“ Le Conservatoire et la SFTRF ont convenu de poursuivre le partenariat afin de continuer à préserver, gérer les sites, contribuer à maintenir ou créer des corridors biologiques... ”*

*L'ensemble des actions mises en œuvre pour répondre à ces enjeux seront menées en concertation avec les collectivités concernées ”*

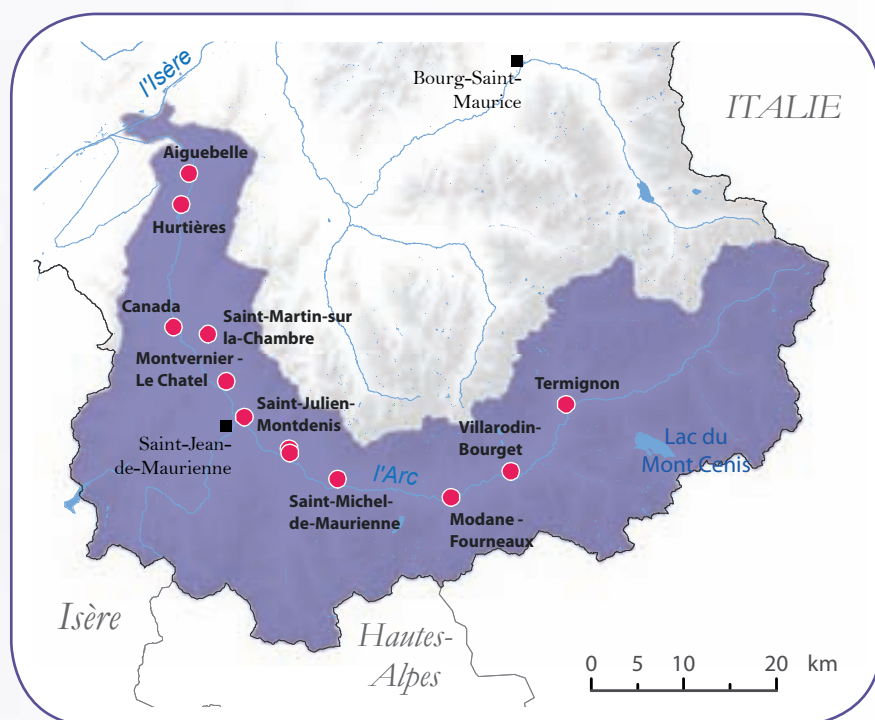
SFTRF

## L'essentiel du foncier...

1 convention signée avec l'AFP de St-Julien

## et aussi...

- Débroussaillage des mares à la Plaine du Canada à St-Rémy-de-Maurienne,
- Fauche manuelle et arrachage invasives, bouturage saules à la Plaine des Hurtières à Saint-Alban-d'Hurtières,
- Débroussaillage sur le site de Serpolière à St-Julien-Montdenis,
- Fauche agricole et pâturage à St-Rémy-de-Maurienne, St-Alban-d'Hurtières, St-Julien-Montdenis et Le Châtel.



# les territoires

Tarentaise  
Vanoise



## Suites du plan d'action zones humides 2011



Journée autour du plan d'action zones humides

Parallèlement au nouveau plan d'action entamé à Peisey-Nancroix, une animation a été menée conjointement avec l'APTV auprès des acteurs concernés par le plan d'action 2011 qui a porté sur les communes de la Léchère, Bonneval, Cevins, Feissons-sur-Isère et Aime (versant du soleil). Le but était de passer de la phase de diagnostic/propositions, à celle de mise en œuvre des opérations sur les secteurs où le contexte socio-économique s'est avéré favorable. Quatre journées ont ainsi permis de rencontrer sur le terrain une partie des élus et techniciens de ces communes, certains alpagistes et groupements pastoraux ainsi que le domaine skiable de Valmorel. Les conclusions de ce travail sont en grande partie positives puisque pour une partie significative (20 %) des zones humides où des actions

sont nécessaires, un accord de principe a été validé par les acteurs présents et notamment par les éleveurs qui se sont montrés ouverts, en particulier à la mise en place de mesures de réduction de la pression de pâturage sur les zones humides. Néanmoins, ces accords de principe ne sont encore qu'un prélude à la réalisation concrète de ces opérations, qui nécessiteront à partir de 2013 un travail de conception, de chiffrage et de montage de dossier pouvant aller jusqu'au stade de la consultation d'entreprises pour les plus complexes d'entre eux.

## Formation pédagogique zones humides



Journée de formation

Les 4 et 5 octobre derniers, l'APTV organisait une formation à l'attention des professionnels de la pédagogie sur le thème spécifique des zones humides. Ces deux journées ont été co-animées par un formateur en pédagogie de l'environnement et le Cen Savoie. Quinze stagiaires (accompagnateurs en montagne, personnels de

l'éducation nationale, du Parc national de la Vanoise et de la Fédération départementale pour la pêche et la protection des milieux aquatiques) se sont retrouvés sur le site du Plan de l'eau aux Ménuires pour découvrir, apprendre et échanger sur les pratiques et outils pédagogiques adaptés à ces milieux.

## Plan d'action zones humides de Peisey-Nancroix

Dans le cadre du Contrat de bassin versant Isère en Tarentaise porté par l'Assemblée de Pays Tarentaise-Vanoise, la commune de Peisey-Nancroix a fait l'objet d'un plan d'action en 2012. En concertation avec le Parc national de la Vanoise, plus de 60 zones humides ont été expertisées par le Cen Savoie. Diverses opérations s'avèrent nécessaires sur la moitié d'entre elles : réhabilitation de fonctionnement hydrologique perturbé ou de zones remblayées, réduction de la pression de pâturage, aménagement des points d'abreuvement, gestion de la fréquentation humaine...

## Scot APTV : la cartographie des principaux corridors validée

Après 20 réunions co-animées par le Cen Savoie, l'APTV a validé la cartographie des corridors (élaborée par le Conservatoire sur l'ensemble de la Savoie). Etablie à partir de critères écologiques (qualité et continuité des milieux, mortalité routière...), la

# Tarentaise Vanoise



Corridor de l'APTV

prise en compte des projets d'urbanisation a été possible dans presque tous les cas, par ajustement, parfois déplacement, sans compromettre la fonctionnalité du maillage (une soixantaine de corridors au total). Grâce à un calendrier optimal (au lancement du Scot et du Schéma

Régional des Continuités Ecologiques), il est désormais possible d'envisager une phase opérationnelle : sécurisation de routes, sensibilisation du public, agroenvironnement sur pelouses sèches...

*“ La démarche corridors biologiques en « ouverture » des études du Scot Tarentaise est un très bon exemple de ce que la concertation peut produire, à l'interface entre aménagement et conservation de la nature ! ”*

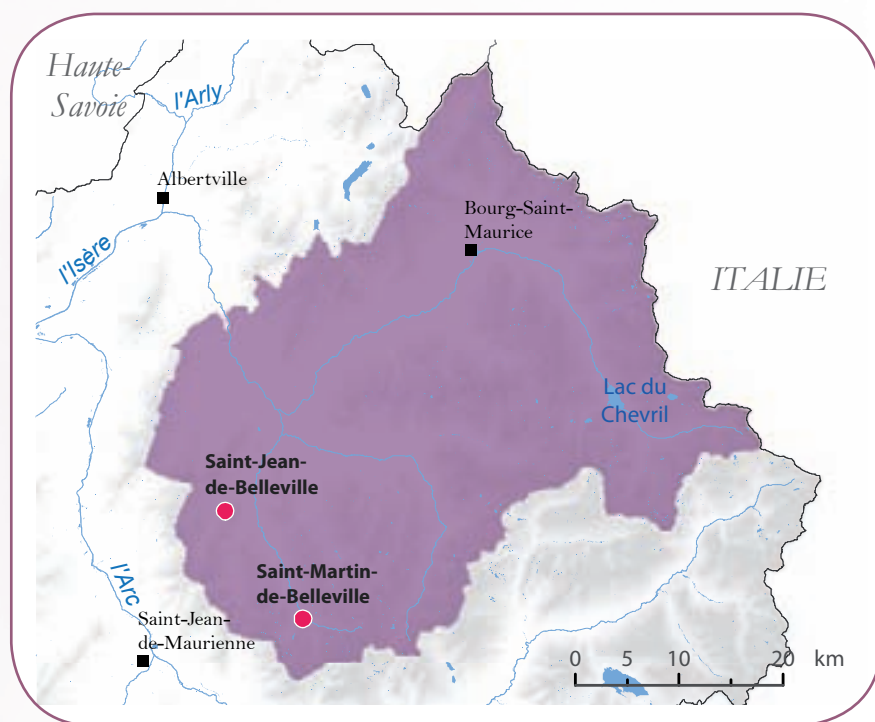
APTV

## Suivi de l'aménagement hydraulique de la zone humide des Enverses

Pour la deuxième année consécutive, le Cen Savoie a apporté son appui technique à la commune de St-Martin-de-Belleville pour le suivi de l'effet du dispositif de gestion hydraulique mis en place sur la tourbière des Enverses. Pour mémoire, cette zone humide d'intérêt départemental située sur l'emprise d'une piste de ski a été aménagée à l'automne 2011 pour concilier les intérêts fonctionnels et naturalistes du milieu avec la pratique du ski : les vieux drains ont été bouchés et trois conduits souterrains les ont remplacés. Ouverts l'hiver, ils évacuent l'eau, fermés l'été, ils débordent par sur-verse. L'eau ruisselant en nappe améliore l'hydratation de la zone humide. Les visites de terrain effectuées en 2012 ont confirmé l'efficacité générale du dispositif et permis de réaliser quelques ajustements avec la collaboration active du service des pistes.

## L'essentiel du foncier...

1ère acquisition du Conservatoire en Tarentaise avec une acquisition sur St-Jean-de-Belleville (marais du Planay)





## Premier plan d'action "zones humides" pour le bassin versant de l'Arly



L'un des volets du contrat de rivière Arly-Doron-Chaise porte sur la préservation des zones humides. Associé à la définition des actions du contrat signé en juin dernier et dont il est co-signataire, le Conservatoire a engagé dès 2011 une action de préfiguration visant à élaborer un plan d'action zones humides sur la Commune de Notre-Dame-de-Bellecombe, à l'image de ceux élaborés en Tarentaise. Réalisé en concertation avec la Commune, la station de ski, la Chambre d'agriculture, la DDT73, les financeurs et l'ONF, ce plan d'action analyse les 30 zones humides inventoriées sur le territoire communal et propose la mise en œuvre d'une série d'actions. Celles-ci visent aussi bien le

statut à donner à ces milieux, que l'amélioration des connaissances, la restauration écologique, et/ou la valorisation pédagogique. Globalement en bon état de conservation, six zones humides nécessitent des opérations de restauration liées à des problèmes hydrauliques, de terrassement/remblaiement et/ou de végétation. Parmi celles-ci, la tourbière des Georgières aval, située à proximité de la station de ski, fait figure de priorité (lire article suivant). Validé et diffusé par la Commune auprès des partenaires en janvier 2013, ce plan d'action est le premier document de ce type pour le côté savoyard du bassin versant.

*“ La signature du Contrat de rivière avec les partenaires, dont le Cen Savoie, tout comme la création du Syndicat mixte (SMBVA) se veulent être un tremplin pour la mise en œuvre d'actions en faveur des zones humides du bassin versant, comme les plans d'action zones humides notamment ”*

Philippe GARZON,  
Président, SMBVA



Détail d'une zone humide

## Une convention à 30 ans pour la gestion des Georgières

La Société d'Economie Mixte (SEM) du Val d'Arly, en charge des remontées mécaniques et de la gestion du domaine skiable de Flumet et Notre-Dame-de-Bellecombe, porte un projet d'aménagement du domaine skiable qui va détruire une partie de la tourbière des Georgières amont à Notre-Dame-de-Bellecombe. La tourbière des Georgières aval, d'intérêt départemental et identifiée dans le plan d'action zones humides comme une zone d'intervention prioritaire, a été retenue pour bénéficier des mesures compensatoires. Le Cen Savoie, sollicité par le pétitionnaire pour devenir gestionnaire du site, y a répondu favorablement en signant une convention avec la SEM du Val d'Arly pour une durée de 30 ans.

# Albertville Ugine



Site des Georgières

La SAFER réalisera l'animation foncière de ce site pour le compte du pétitionnaire ; le Conservatoire hé-

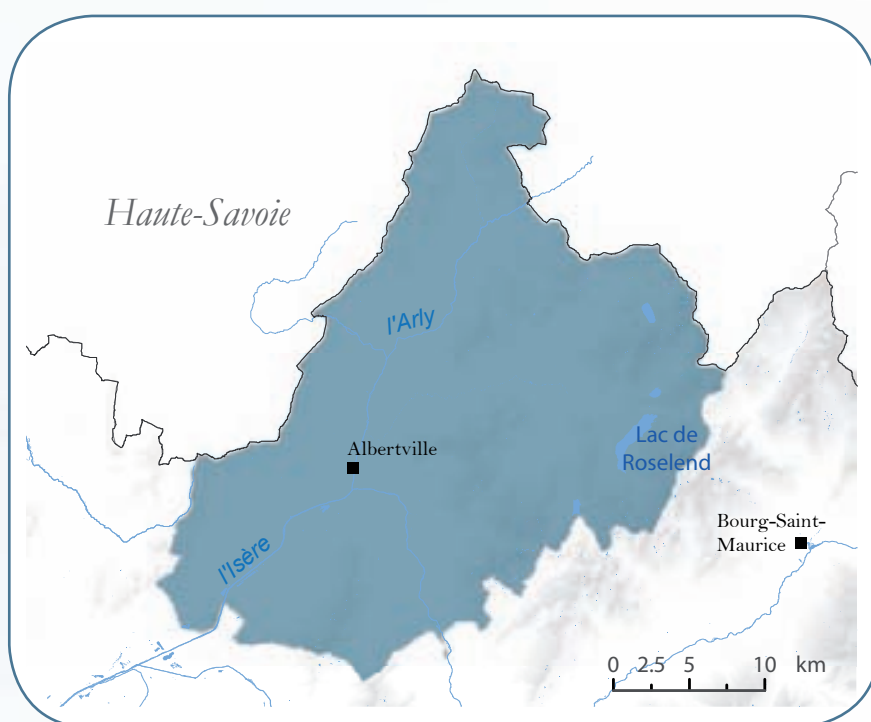
ritera de la maîtrise foncière des parcelles sous forme de convention d'usage d'une durée de 30 ans. Dès le foncier maîtrisé (superficie minimale d'1,6 ha requise dans le cadre de la loi sur l'eau), le Conservatoire engagera les opérations de gestion préconisées : la restauration hydraulique et la restauration de la végétation, puis un entretien régulier, par fauche ou pâturage selon les partenariats qui pourront être trouvés localement avec des agriculteurs. La tourbière des Georgières deviendra alors le premier site géré par le Conservatoire sur le territoire d'Albertville-Ugine.

## Recherche espèces disparues

La recherche d'espèces en liste rouge non revues se poursuit dans le Beaufortain. Après la pédiculaire tronquée, le petit botrychium a été recherché par le CBNA sur son ancienne station au Col du Prés. Les zones humides en aval du Col ont été visitées sans succès. La recherche se poursuivra en 2013.



Pédiculaire tronquée



# la vie du Cen Savoie



**A**u delà de la description qualitative des actions, l'activité du conservatoire est également une affaire de flux et de moyens ! Certains se traduisent par des chiffres (surfaces maîtrisées, budgets annuels de fonctionnement et d'investissements...) tandis que d'autres illustrent le volet relationnel : mouvements au sein de l'équipe, vie du réseau et nouveaux partenariats.

## Action foncière

Pour en savoir plus sur les milieux naturels gérés, rendez-vous sur notre site, rubrique « découvrir-Les sites gérés » par le Cen Savoie, [www.cen-savoie.org](http://www.cen-savoie.org)

### 2012

9 nouveaux « sites Conservatoire » soit une augmentation de près de 10 % du nombre total de sites (+ 4,2 % en surface).

## Travaux de gestion Contractualisation agroenvironnementale

Pour en savoir plus sur les modes de contractualisation et les travaux, rendez-vous sur notre site, rubrique « les missions », où vous pourrez découvrir les types de convention et le matériel utilisé pour les travaux.

### 2012

Plus de 75 122 € de travaux ont été réalisés par des entreprises d'insertion.

\* Mesures agroenvironnementales territorialisées

## Surface en maîtrise foncière ou partenariat de gestion

|                                      | Nouveaux sites et nouvelles superficies en 2012 |                            | TOTAL           |                     |
|--------------------------------------|-------------------------------------------------|----------------------------|-----------------|---------------------|
|                                      | Nombre de nouveaux sites                        | Superficies nouvelles (ha) | Nombre de sites | Surface en hectares |
| Sites avec maîtrise foncière         | 9                                               | 40                         | 87              | 994                 |
| Marais alcalins et milieux lacustres | 6                                               | 32                         | 54              | 683                 |
| Milieux alluviaux                    | -                                               | -                          | 7               | 108                 |
| Tourbières                           | -                                               | -                          | 3               | 68                  |
| Pelouses sèches                      | 1                                               | 7                          | 18              | 131                 |
| Boisements                           | 2                                               | 1                          | 5               | 4                   |
| Sites en gestion partenariale        | -                                               | -                          | 2*              | 568.5               |

\* hors sites à maîtrise foncière Cen Savoie

## Chantiers bénévoles

|                     | 2011 | 2012 | Depuis 1991 |
|---------------------|------|------|-------------|
| Nombre de chantiers | 3    | 3    | 55          |
| Nombre de personnes | 70   | 35   | 890         |

## Contractualisation agricole

|                                                                 | 2011 | 2012 |
|-----------------------------------------------------------------|------|------|
| Nombre de nouveaux contrats MAET* sur sites Cen Savoie          | 3    | 3    |
| Surfaces en hectares                                            | 22   | 17.5 |
| Nombre de contrats MAET* signés (compléments ou renouvellement) | 4    | 11   |
| Surfaces en hectares                                            | 26   | 119  |

## Montant des travaux



# les chiffres

## Gestion et suivi

Pour en savoir plus sur les espèces de flore et faune, rendez-vous sur le site de l'Observatoire de la biodiversité de Savoie : [www.biodiversite-savoie.org](http://www.biodiversite-savoie.org)

### 2012

76 nouvelles espèces et près de 20 000 observations intégrées dans la base de données de l'observatoire.

## Porter à connaissance et valorisation

Pour en savoir plus : Toutes les publications du Conservatoire sont téléchargeables sur notre site Internet, rubrique « Publications »

### 2012

Ouverture du Château de Thomas II et son marais afin de sensibiliser le grand public.

## Les espèces rares et protégées au 31/12/2012

|                  | Espèces présentes* en Savoie | Espèces présentes dans les sites Conservatoire | Espèces protégées présentes dans les sites Conservatoire |
|------------------|------------------------------|------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|
| Amphibiens       | 15                           | 15                                             | 15                                                       |
| Reptiles         | 13                           | 13                                             | 12                                                       |
| Oiseaux          | 278                          | 209                                            | 163                                                      |
| Mammifères       | 81                           | 42                                             | 13                                                       |
| Libellules       | 65                           | 5                                              | 2                                                        |
| Papillons        | 200                          | 163                                            | 11                                                       |
| Orthoptères      | 81                           | 68                                             | 0                                                        |
| Flore supérieure | 2650                         | 1629                                           | 78                                                       |

\* Données issues du Livre Blanc de la faune de Savoie du CORA Savoie (2000), de l'Atlas préliminaire des papillons de Rhône-Alpes et des données non publiques du GRPLS et de la SMBRC

## Natura 2000 au 31/12/2012

|                               | en 2012 par le Conservatoire | Au total par le Conservatoire | Au total en Savoie |
|-------------------------------|------------------------------|-------------------------------|--------------------|
| Documents d'objectifs validés | 1                            | 7                             | 18                 |
| Contrats Natura 2000 engagés  | 0                            | 7                             | 36                 |

## Site Internet du Conservatoire

| Année                        | 2010 | 2011 | 2012 |
|------------------------------|------|------|------|
| Nombre de visiteurs mensuels | 1313 | 1037 | 2084 |

## GEMINA - [www.gemina.fr](http://www.gemina.fr)

| Année              | 2010 | 2011 | 2012 |
|--------------------|------|------|------|
| Visiteurs mensuels | 710  | 666  | 449  |

## Nombre de publications et autres réalisations

| Année                               | 2010 | 2011 | 2012 |
|-------------------------------------|------|------|------|
| Publications et outils pédagogiques | 4    | 5    | 4    |

## Le Conservatoire dans la presse locale

| Année             | 2010 | 2011 | 2012 |
|-------------------|------|------|------|
| Nombre d'articles | 37   | 46   | 50   |

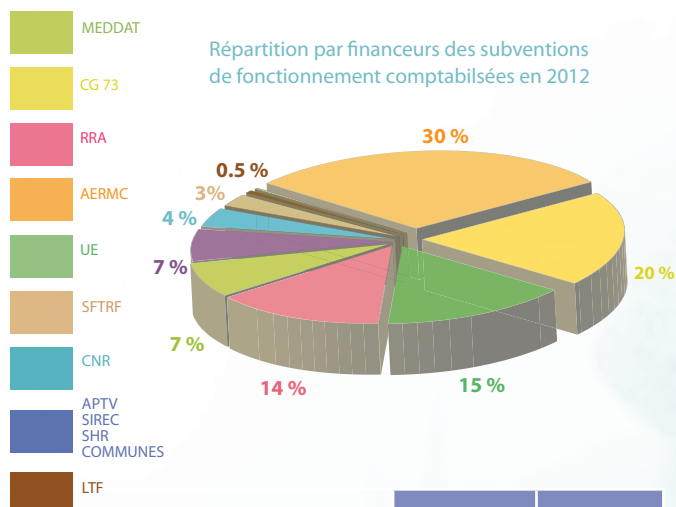
## La feuille et la plume

| Année   | 2010 | 2011 | 2012 |
|---------|------|------|------|
| Abonnés | 30   | 25   | 27   |

## Manifestations (fête de la nature...)

| Année                    | 2010 | 2011 | 2012 |
|--------------------------|------|------|------|
| Nombre de manifestations | 1    | 6    | 4    |

## Fonctionnement



|                                                      | 2012        | 2011        |
|------------------------------------------------------|-------------|-------------|
| Subventions de fonctionnement comptabilisées en 2012 | 1 169 830 € | 1 027 356 € |
| Volume d'opérations restant à réaliser au 31/12/2012 | 650 928 €   | 558 003 €   |

Le montant des subventions de fonctionnement relatives aux actions menées par le Conservatoire en 2012 s'établit à 1 169 830 €. Les 5 principaux partenaires financiers du Conservatoire sont l'Agence de l'eau (30 %), le Conseil Général (20 %), l'Union Européenne (FEDER) (15 %), le Conseil Régional (14 %), le MEEDDAT (7 %) et les autres partenaires se partageant les 14 % restant du budget.

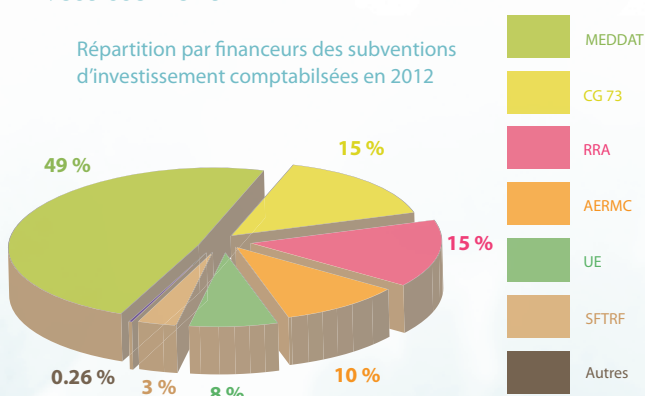
Le volume des opérations restant à réaliser au 31/12/2012 s'établit à 650 928 € dont 514 382 € correspondant à du temps de travail et 136 275 € à des prestations sous-traitées.

### Sous traitance

Le Conservatoire a consacré 77 536 € à des prestations externes dédiées aux actions programmées soit 4 % de son budget de fonctionnement.

Il s'agit principalement d'études scientifiques et techniques et d'honoraires liés aux actions de maîtrise foncière.

## Investissement



|                                                                | 2012        | 2011        |
|----------------------------------------------------------------|-------------|-------------|
| Subventions d'investissement comptabilisées en 2012            | 350 408 €   | 230 739 €   |
| Total subventions d'investissement figurant au passif du Bilan | 2 892 687 € | 3 126 990 € |
| Subventions d'investissement non consommées au 31/12/2012      | 663 387 €   | 982 633 €   |

Les subventions d'investissement cumulées figurant au passif du bilan s'élèvent à la somme de 2 892 687 €. Les subventions d'investissement enregistrées au titre de la programmation 2012 s'élèvent à la somme de 350 408 €.

Les montants les plus importants se répartissent de la manière suivante : le MEEDDAT (49 %), le Conseil général (15 %), la RRA (15 %), l'Agence de l'eau (10 %), le FEDER (7 %), Autres (3 %).

### Sous traitance d'investissement

Le Conservatoire a réalisé 356 258 € d'investissements dont 208 623 € en travaux de gestion. La part des travaux confiés à des entreprises d'insertion représente 40 % du montant total des travaux réalisés sur les sites. Le Cen Savoie a cédé la nue-propriété de ses terrains situés dans le marais de Chautagne au Conservatoire du Littoral pour une valeur de 53 930 € ; il en a gardé l'usufruit pour une valeur de 120 038 €.

Il a réalisé également l'équipement muséographique du Château Thomas II et engagé une exposition sur les corridors de Savoie pour un montant de 157 800 €.

# le réseau

## Nouveau site Internet et nouveaux courriels

Le changement de nom et de logo entraîne la modification de l'adresse de notre site Internet. Vous pouvez désormais vous connecter grâce à l'adresse suivante :

**[www.cen-savoie.org](http://www.cen-savoie.org)**

Pour nous envoyer des courriels, vous pouvez également modifier vos anciens contacts CPNS en utilisant le schéma suivant («p» représentant la première lettre du prénom) :

**[p.nom@cen-savoie.org](mailto:p.nom@cen-savoie.org)**

Vous souhaitez recevoir notre nouveau logo ?

Merci d'en faire la demande auprès de Frédéric Biamino :  
[f.biamino@cen-savoie.org](mailto:f.biamino@cen-savoie.org)

## Congrès des CEN 2012

Il s'est tenu sur l'île de la Réunion du 25 au 29 septembre, sur le thème « Protéger et partager la nature : un même défi ? ». Le programme a été riche et dense avec des ateliers, des conférences techniques et thématiques (CTT) en plus des nombreuses sorties. Un congrès qui a amené 3 administrateurs et 4 salariés du Cen Savoie sous d'autres latitudes.

## Cahier technique foncier

Le service Foncier du Cen Savoie a participé activement en 2012 à la réalisation du cahier techniques-foncier qui aborde en 28 pages les démarches foncières liées aux enjeux de préservation des espaces naturels.

La maîtrise foncière est un pilier de la préservation des milieux naturels. Elle n'en demeure pas moins une étape complexe : démarches multiples - aussi bien techniques qu'administratives - subtilités humaines dans les discussions avec les propriétaires...

La préparation en amont, le partenariat et la concertation sont les clés pour mener à bien l'animation foncière.



## Un fond de dotation est né ! Soutenez les Conservatoires par vos dons et legs.

Une plaquette mise à disposition du réseau et destinée à une diffusion, entre autres auprès des notaires a été réalisée par la Fédération des Conservatoires. Donateurs et légataires pourront ainsi donner un sens à l'avenir de leurs biens : le Fonds de dotation peut se charger de conserver la propriété de sites naturels remarquables et en confier la gestion aux Conservatoires. Il peut également recevoir tout patrimoine matériel ou immatériel dont la valorisation permettra de soutenir l'action des Conservatoires et de protéger et gérer des espaces naturels. Toutes ces donations sont exonérées des droits de mutation. Cet appel est également relayé sur le site Internet de la Fédération.

**[www.reseau-cen.org](http://www.reseau-cen.org)**

# la vie du Cen Savoie

## statutaire

| Collèges                                | Canton                |                             |
|-----------------------------------------|-----------------------|-----------------------------|
| CG73                                    | Jean-Paul CLARET      | Les Echelles                |
|                                         | René PADERNOZ         | Canton de Yenne             |
|                                         | Yves HUSSON           | Ruffieux                    |
|                                         | André VAIRETTO        | Grésy-sur-Isère             |
|                                         | Eric MINORET          | Bourg Saint Maurice         |
|                                         | Gilbert GUIGUE        | Pont de Beauvoisin          |
| Fédération des maires                   | Corinne CASANOVA      | Commune d'Aix-les-Bains     |
|                                         | Philippe GAMEN        | Commune du Noyer            |
| Associations de protection de la nature | Richard EYNARD-MACHET | FRAPNA                      |
|                                         | Thierry DELAHAYE      | FRAPNA                      |
|                                         | Hubert TOURNIER       | LPO                         |
|                                         | Gilles RAYE           | LPO                         |
| Etablissements publics                  | Jean-Marc GUIGUE      | Chambre d'Agriculture       |
|                                         | Joaquim TORES         | Fédération des Pêcheurs     |
|                                         | Claude DUC-GONINAZ    | Fédération des Chasseurs    |
|                                         | Emmanuel MICHAU       | Parc national de la Vanoise |

|                      |                       |                               |
|----------------------|-----------------------|-------------------------------|
| Etat                 | Bernard VIU           | DDT                           |
|                      | Olivier PUTOT         | DDT                           |
| Personnes qualifiées | Michel DELMAS         | Pers. Qualifiée du CG73       |
|                      | Yvette GAME           | Pers. Qualifiée du CG73       |
|                      | Michel SAVOUREY       | Pers. Qualifiée des APN et EP |
|                      | Aurélien LEMEUR       | Pers. Qualifiée des APN et EP |
|                      | Claude BARTHELOM      | Pers. Qualifiée de l'Etat     |
|                      | Emmanuel DE GUILLEBON | Pers. Qualifiée de l'Etat     |

### Le Bureau

|                    |                  |
|--------------------|------------------|
| Président          | Philippe GAMEN   |
| Vice-présidents    | Hubert TOURNIER  |
|                    | Jean-Marc GUIGUE |
|                    | Corinne CASANOVA |
| Trésorier          | Michel DELMAS    |
| Secrétaire         | Yves HUSSON      |
| Secrétaire-adjoint | Michel SAVOUREY  |
| Membre             | Jean-Paul CLARET |
| Membre             | Gilles RAYE      |

## Mouvements dans l'équipe

Après huit années de direction, Xavier Gayte a rejoint son pays natal du Gard pour une reconversion professionnelle. Durant cette période, les apports pour le Cen Savoie ont été riches avec notamment le renforcement de l'équipe par la création de six postes. Le relais a été pris par Régis Dick qui a pris officiellement ses fonctions depuis le 20 août 2012.

Du côté du service SIG, Béatrice Navette, en poste au Conservatoire depuis 2006, a rejoint Métropole Savoie en avril 2012. Dès le mois de juin, Alexandre Lesconnec a été recruté comme chargé de projet SIG. Il arrive du département de la Sarthe où il exerçait dans un bureau d'études spécialisé dans la restauration des milieux humides.

De son côté, Nicolas Mignot est passé de chargé de projet à responsable du service SIG.

Au sein du service communication-sensibilisation Hélène Taunay a été embauchée pour un CDD de 6 mois depuis novembre 2012 dans le but de réaliser un document d'orientation pour l'accueil du public sur les sites gérés par le Conservatoire.

Du mois de mars jusqu'à la fin août, Camille Bricout, étudiante à l'université de Montpellier, a effectué un stage sur le thème « suivi des rhopalocères associés au programme RhoMeO » ; Etienne Pailhes a lui participé à l'inventaire pelouses sèches de l'Avant-pays savoyard. Nous les remercions vivement pour leur travail.



# l'équipe

## Etudes, suivis scientifiques

- **André MIQUET** : responsable de l'axe animation territoriale et du service scientifique ; territoires Rhône-Bourget et Cœur de Savoie ;
- **Manuel BOURON** : chargé de secteur documents d'objectifs et plans de gestion ; territoires de l'Avant-pays savoyard, Chambéry, Albanais et Tarentaise ;
- **Philippe FREYDIER** : chargé de secteur suivis scientifiques et plans de gestion ; territoires de Maurienne et Bauges ;
- **Jérôme PORTERET** : chargé de mission suivis scientifiques et plans de gestion ; territoire Albertville-Ugine ;

## Contractualisation foncière et agricole

- **Sylvie RIES** : responsable de la contractualisation foncière et agricole ;
- **Lisa BIEHLER** : chargée de mission, contractualisation foncière agricole ;

## Travaux

- **Marc PIENNE** : responsable de l'axe gestion de site et du service travaux ;
- **Michaël AURIAS** : technicien travaux ;
- **Sophie BERTRAND** : technicienne travaux ;

## Communication

- **Christine GARIN** : responsable de service « Communication-Sensibilisation » ;
- **Frédéric BIAMINO** : chargé de communication et de documentation ;

## Accompagnement territorial

- **Virginie BOURGOIN** : chargée de mission éditions ; Animation territoriale, Tarentaise, Albertville-Ugine, Bauges et Albanais ; Vanoise ;
- **Christine GARIN** : Animation territoriale, Avant-pays savoyard, Chambéry, lac du Bourget et ses montagnes ;
- **Lisa BIEHLER** : Animation territoriale, Maurienne et Cœur de Savoie ;

## SIG/ Réseau

- **Nicolas MIGNOT** : responsable de service Système d'information Géographique/ Réseau ;
- **Alexandre LESCONNÉC** : chargé de projet Système d'information Géographique/ Réseau ;

## Secteur administratif

- **Xavier GAYTE puis Régis DICK (08/2012)** : directeur ;
- **Marianne LA LOGGIA** : responsable administrative et financière ;
- **Isabelle BERTHET** : secrétaire comptable ;

## Glossaire

- **ACCA** : Association communale de chasse agréée
- **AERMC** : Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse
- **AFP** : Association Foncière Pastorale
- **AQCV** : Association de quartier centre ville
- **ASTERS** : Conservatoire d'espaces naturels de Haute-Savoie
- **ATEN** : Atelier Technique des Espaces Naturels
- **AVENIR** : Conservatoire d'espaces naturels de l'Isère
- **CBNA** : Conservatoire Botanique National Alpin
- **CDDRA** : Contrat de Développement Durable de la Région Rhône-Alpes
- **CELRL** : Conservatoire du littoral
- **CEN** : Conservatoire d'espaces naturels
- **CG73** : Conseil général de la Savoie
- **CISALB** : Comité Intersyndical pour Assainissement du lac du Bourget
- **CNR** : Compagnie Nationale du Rhône
- **CPIE** : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement
- **CREN** : Conservatoire Rhône-Alpes des Espaces Naturels
- **DDT** : Direction Départementale des Territoires
- **DREAL** : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
- **EID** : Entente interdépartementale pour la démolition
- **FACIM** : Fondation pour l'Action Culturelle Internationale en Montagne
- **FAPLA** : Fédération des Associations de Protection du Lac d'Aiguebelette
- **FCEN** : Fédération des Conservatoires d'espaces naturels
- **FDSEA** : Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles
- **RNR** : Réserve Naturelle Régionale
- **LPO** : Ligue de Protection des Oiseaux
- **MAET** : Mesures Agroenvironnementales Territorialisées
- **LPO** : Ligue de Protection des Oiseaux
- **MEDDTL** : Ministère de l'écologie, du développement durable du transport et du logement
- **PLU** : Plan Local d'Urbanisme
- **PNV** : Parc National de la Vanoise
- **PNR** : Parc Naturel Régional
- **RRA** : Région Rhône-Alpes
- **SAFER** : Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural
- **SCOT** : Schéma de Cohérence Territoriale
- **SFTRF** : Société Française du Tunnel Routier du Fréjus
- **SHR** : Syndicat du Haut-Rhône
- **SMAPS** : Syndicat mixte de l'Avant-pays savoyard
- **TVB** : Trame Verte et Bleue
- **ZNIEFF** : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique
- **GRPLS** : Groupe de Recherche et de Protection des Libellules
- **SMBRC** : Société Mycologique et Botanique de la Région Chambérienne

# Rapport d'activités 2012

Avril 2013



Avec le soutien  
financier de :



Rhône-Alpes



En partenariat technique  
et/ou financier avec :



**Directeur de la publication :**  
Philippe Gamen

**Conception - réalisation :**  
Frédéric Biamino - Gilles Morat (maquette)

**Rédaction et relectures :**  
Équipe du Cen Savoie

**Photos - illustrations :**  
Cen Savoie : Marc Pienne, Virginie Bourgoin,  
Christine Garin, Manuel Bouron, Philippe  
Freydier, Frédéric Biamino, Sophie Bertrand  
/ Gilles Parigot / APTV.

**Cartographie :**  
Service SIG / Cen Savoie

**Impression :**  
Imprimerie Inpressco  
Tél. 04 85 01 44 38